

Informations sur la dissolution et le roulement Société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I

Chers anciens commanditaires,

La société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I a réalisé une opération de roulement dans un fonds commun de placement (« l'opération de roulement ») aux termes de laquelle la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I a transféré la totalité de ses actifs, à l'exception des liquidités (les liquidités, en excès des fonds requis pour acquitter les dettes, ont été distribuées aux commanditaires le), à Marquest Mutual Funds Inc. le 22 mai 2026, en contrepartie de Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Séries A/Série de roulement et Séries F de fonds commun de placement (MAV7001/MAV7011) (les «parts du fonds commun de placement»). Dans le cadre de la liquidation et de la dissolution de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I, les parts du fonds commun de placement ont été distribuées au pro rata aux commanditaires inscrits dès le 22 mai 2026.

Les renseignements mentionnés aux présentes sont fournis à titre indicatif et ne devraient en aucun cas être interprétés comme constituant un conseil fiscal. Il est recommandé de consulter un professionnel pour obtenir des conseils fiscaux adaptés à votre situation personnelle.

OPÉRATION DE ROULEMENT

Les commanditaires de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I, **Catégorie A**, ont reçu **58.013880** parts du fonds commun de placement (émises à la valeur liquidative par part de fonds commun de placement de **1,1387\$ (MAV7001)** dès le 22 mai 2026) pour chaque unité de la société en commandite détenue, selon la valeur liquidative nette de **66,0604\$** par unité de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I.

Les commanditaires de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I, **Catégorie F**, ont reçu **57.267490** parts du fonds commun de placement (émises à la valeur liquidative par part de fonds commun de placement de **1,2210\$ (MAV7011)** dès le 22 mai 2026) pour chaque unité de la société en commandite détenue, selon la valeur liquidative nette de **69,9236\$** par unité de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I.

RETOURS APRÈS IMPÔT ET PBR DES UNITÉS DES COMMANDITAIRES – AU 22 mai 2026

Nous vous informons que les investisseurs de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I, ont un retour avant et après impôt sur leur investissement initial de 100,00\$, en prenant en considération l'impôt sur les gains en capital* :

Avant-impôt (Catégorie A)
37,44%

Après-impôt (Catégorie A)
19,83%

Avant-impôt (Catégorie F)
41,30%

Après-impôt (Catégorie F)
22,66%

Le PBR par unité de la société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2025-I, selon l'information disponible, vous sera communiqué avec vos feuillets fiscaux de 2026.

Les investisseurs qui n'ont pas racheté leurs parts du fonds commun de placement (ou toutes parts de Marquest Mutual Funds Inc. qu'ils détiennent de par l'opération d'échange vis-à-vis des parts du fonds commun de placement)

au terme de l'opération de roulement, ont ainsi différé l'impôt potentiel sur les gains en capital jusqu'au moment du rachat. Les investisseurs qui ont racheté une portion ou l'ensemble de leurs parts du fonds commun de placement (incluant les parts de Marquest Mutual Funds Inc. qu'ils détiennent par l'opération d'échange vis-à-vis des parts du fonds commun de placement) au terme de l'opération de roulement, devraient utiliser le PBR par part qui sera fourni avec les feuillets fiscaux de 2026 pour déterminer leurs impôts sur les gains en capital. Nous vous recommandons fortement de consulter votre conseiller financier et expert-comptable à ce propos.

COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La période d'investissement pour la SCSARM Marquest Québec 2025-I s'est déroulée dans un environnement macroéconomique complexe, marqué par l'évolution des dynamiques géopolitiques et des périodes de forte volatilité des marchés. L'or, qui avait bénéficié d'un cycle exceptionnel de plusieurs années alimenté par les tensions géopolitiques, une inflation préoccupante et une demande soutenue des banques centrales, a connu une phase de réévaluation alors que les décideurs en matière de politique monétaire adoptaient une position plus prudente. Bien que cet ajustement du prix de l'or ait pesé sur le sentiment vers la fin de la période, il est important de reconnaître qu'une grande partie de la pression s'explique par des incertitudes à court terme. À mesure que les conditions géopolitiques évoluent (notamment une éventuelle fin du conflit en Iran), les facteurs qui ont soutenu la vigueur de l'or ces dernières années, son rôle de réserve de valeur, ses caractéristiques défensives et son importance dans les portefeuilles de réserves mondiaux, demeurent solidement en place.

Le cuivre a également bien performé au cours de la période d'investissement, soutenu par l'activité industrielle continue et la transition mondiale vers l'électrification. La demande structurelle liée à l'expansion des réseaux électriques, aux infrastructures d'énergie renouvelable et à la transition plus large vers des technologies à faible émission de carbone a contribué à des périodes de regain de vigueur au sein du complexe des métaux de base. Ces thématiques de long terme continuent de renforcer l'importance stratégique des minéraux critiques dans le paysage des ressources du Canada.

Tout au long de la période d'investissement, la Société en commandite a déployé ses capitaux de manière disciplinée au sein d'un groupe diversifié de jeunes sociétés minières émettrices. À mesure que la volatilité augmentait, la société en commandite a progressivement adopté une posture plus défensive, réduisant son exposition aux sociétés minières émettrices de plus petite taille et augmentant ses liquidités en vue du roulement. Ce repositionnement s'est traduit par un portefeuille davantage pondéré vers des sociétés minières canadiennes établies et des entreprises de redevances, notamment des sociétés minières émettrices caractérisées par des bilans plus solides, une liquidité plus importante et des profils opérationnels plus stables. Cette transition a contribué à atténuer la volatilité durant la fin de la période et à apporter de la stabilité alors que les marchés s'ajustaient à l'évolution des conditions macroéconomiques.

Des niveaux élevés de trésorerie ont également joué un rôle significatif dans la réduction des fluctuations. Les liquidités ont été générées par la vente ordonnée de positions dans des jeunes sociétés minières en prévision des rachats des investisseurs. Ceci permettant ainsi à la société en commandite de naviguer dans un environnement difficile avec une sensibilité réduite aux variations de marché à court terme. Au moment du roulement, le portefeuille reflétait une transition prudente et bien gérée vers des actifs plus liquides, conforme au mandat de la société en commandite et à l'objectif de préserver la valeur en période d'incertitude.

Malgré les défis rencontrés vers la fin de la période, le contexte structurel global du secteur minier canadien demeure soutenu par des thèmes durables tels que l'électrification, la demande en minéraux critiques et la réorganisation des chaînes d'approvisionnement. Ces forces continuent de renforcer la pertinence à long terme des ressources du Canada ainsi que l'importance stratégique de l'exploration en phase précoce. L'approche disciplinée de la société en commandite en matière de déploiement du capital, ainsi que de gestion des risques et de transition du portefeuille a permis de naviguer dans un environnement de marché complexe et de positionner le portefeuille de manière appropriée en vue du roulement.

**** Les informations ont été obtenues en utilisant la formule TRA du terminal Bloomberg.*

Remarque : Les commanditaires recevront un formulaire T5013/RL15 pour l'année d'imposition 2026 au début de l'année 2027. Certaines déductions fiscales seront disponibles pour les années d'imposition de 2026 à 2030.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marquest gestion d'actifs au 1 888 964-3533.

*Basé sur les montants approximatifs de frais d'exploration canadiens et des crédits additionnels; présume un taux marginal d'imposition au Québec de 53,31%; inclut l'amortissement des coûts d'émission; aucun impôt minimum de remplacement n'est enclenché suite à d'autres déductions; le PBR au roulement est présumé à 0\$; la valeur de roulement est présumée disposée. Tous les chiffres sont approximatifs et pour fin d'illustration seulement. Tous les investisseurs recevront les feuillets fiscaux qui reflètent leurs montants exacts. Les investisseurs devraient communiquer avec leur expert-comptable afin d'évaluer leurs performances respectives.